



6 mars 2019

Accord Salaires : La CGT refuse de signer les 30 € de miettes !

Alors que Carlos Tavares a fait éclater sa grande satisfaction sur les bénéfices historiques du groupe PSA avec 3,3 milliards € (en augmentation de 40 %), la direction ne propose qu'une augmentation générale de 30 € net (38 € brut). La honte !

A l'appel de la CGT et de FO, des centaines de salariés des usines de SevelNord, Valenciennes, Metz Borny et Charleville ont débrayé en protestation contre les 30 € de miettes.

Ils ont eu raison ! Cette proposition est inacceptable !

C'est une nouvelle année de blocage des salaires qui démarre alors que les prix continuent d'augmenter. Le litre de gasoil est remonté au niveau de novembre dernier, (début du mouvement des gilets jaunes).

Encore une nouvelle fois, l'ensemble des salariés vont perdre du pouvoir d'achat et les futures pensions de retraite vont être pénalisées.

Les salariés de PSA Rennes traités comme des parias !

A Rennes, FO/CFTC/SIA/CFDT/CGC ont signé il y a 3 ans un accord spécial qui exclut les salariés de Rennes des augmentations de salaire que touchait le groupe.

Lors des réunions salaires, ces syndicats ont demandé que l'accord qu'ils avaient signé soit levé. La direction n'a rien voulu savoir et ne donne que 1,4 % d'augmentation en septembre. C'est-à-dire même pas les miettes de 30 €.

La CGT non signataire a revendiqué la levée de cet accord et le paiement rétroactif des pertes de salaires.

Un accord anti-intérimaire inacceptable !

La direction propose à nouveau aux syndicats de signer un accord qui n'accorde pas l'augmentation de 30 € net à tous les intérimaires. Seuls les intérimaires présents aux effectifs au 1^{er} mars seront augmentés. Les intérimaires qui arriveront à partir d'avril seront payés à l'ancien tarif.

Vous trouvez ça scandaleux ? Vous avez raison ! PSA est un voleur ! A travail égal, salaire égal !

Contrairement à tous les autres syndicats, la CGT n'a pas signé cet accord de la honte ! Il est vital d'augmenter les salaires !

Prime gilet jaune : merci aux gilets jaunes mais pas à PSA !

Les syndicats de PSA n'y sont pour rien. C'est uniquement la mobilisation des gilets jaunes qui a permis l'obtention de cette prime.

Mais à PSA, tout est calculé pour en donner le minimum : contrairement à ce que laisse entendre la direction, il y a des conditions de présentéisme : les salariés en congé sénior, en congé de reclassement, en formation, en arrêt maladie sous le régime de la prévoyance, etc... ne toucheront pas tout, voire rien du tout. Une partie des CDI ne toucheront que 400 €.

L'écrasante majorité des intérimaires ne toucheront pas les 600 € mais seulement des miettes : il faut être présent en fin d'année, à la fermeture de l'usine pour toucher la prime.

Les intérimaires qui sont les plus mal payés, qui se font voler sur leur paye et qui sont exclus de la prime d'intéressement devraient toucher les 600 € sans condition. Ce serait un minimum.

La CGT refuse de dire merci à PSA en signant cet accord pour une prime que PSA aurait de toute façon donnée et qui exclut ou lèse une grande partie des salariés.